



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES  
PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 8 décembre 2021

Ce jour la 11<sup>ème</sup> chambre du Tribunal judiciaire de Paris a condamné Alain Griset à une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis et 3 ans d'inéligibilité également avec sursis pour déclaration incomplète de sa situation patrimoniale. Il a immédiatement fait appel de cette décision.

Alain Griset a donc remis sa démission en tant que membre du Gouvernement au Président de la République et au Premier ministre.

Alain Griset remercie le Président de la République et le Premier ministre de l'avoir nommé en tant que ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises depuis juillet 2020.

Depuis lors, il s'est attaché, auprès du Premier ministre et de ses collègues, à mener à bien la mission qui lui a été confiée au service des artisans, des commerçants et des entrepreneurs français qu'il a eu à cœur d'accompagner pendant toute sa vie professionnelle. Son engagement a été total durant ces 18 mois.